

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉCISIONS**

**Année 2022**

**Décision du 21 septembre 2022**

<b>09.2022-24</b>	<b>CYCLE DE L'EAU Marché à procédure adaptée « réalisation de 217 contrôles de conformité de branchements sur la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine »</b>
-------------------	---

**VU** l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique,

**VU** la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**Considérant** que le contrat de délégation en cours avec SUEZ ne prévoit pas la réalisation de contrôles de branchements,

**Considérant** la mise en concurrence organisée par Clisson Sèvre et Maine Agglo auprès de diverses entreprises pour la réalisation de 217 contrôles de conformité de branchements sur Aigrefeuille-sur-Maine, en vue d'une comparaison de plusieurs offres,

**Considérant** le rapport d'analyse des offres,

**Considérant** que la société SBEAE, sise 4 rue Denis Papin – 56 890 PLESCOP, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée, en sus de proposer l'offre économiquement la plus avantageuse,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 :** de conclure un contrat pour la réalisation de 217 contrôles de conformité de branchements sur Aigrefeuille-sur-Maine, avec la société SBEAE, sise 4 rue Denis Papin – 56 890 PLESCOP, pour un montant de 18 475,50 € H.T. soit 22 170,60 € T.T.C.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,  
Jean-Guy Cornu

Publication sur le site  
internet le : 22/09/2022